

Les Sociétés Activistes

I. — Les Grandes Associations.

JONG VLAANDEREN (JEUNE FLANDRE)

A. — Avant la Création du Conseil de Flandre.

Nous croyons utile de donner un exposé de la création de « Jong Vlaanderen » et de son activité antérieurement à l'apparition officielle de l'activisme. Nous empruntons les documents à Rudiger, *Flamenpolitik*, pages 5 à 7.

Dès le 27 octobre 1914, c'est-à-dire quelques jours après l'occupation de la ville par les Allemands, fut fondée à Gand l'Association « JONG VLAANDEREN » (Jeune Flandre).

Une réunion préliminaire avait eu lieu le 24 octobre au domicile du pasteur protestant DOMELA NIEUWENHUYS NYEGAARD, Hollandais, délégué officiel pour la Flandre de la « Ligue pangermaniste » et dont les fils représentaient à Gand la section estudiantine de l'« Algemeen Nederlandsch Verbond » (1).

Les fondateurs de « Jong Vlaanderen » furent : DOMELA NIEUWENHUYS, R. KIMPE, LEO PICARD et MARCEL MINNAERT.

« Jong Vlaanderen » fut un organisme exclusivement politique, poursuivant la réalisation d'un programme réclamant l'indépendance absolue de la Flandre érigée en Etat souverain, avec exclusion de toute restauration de la Belgique sous quelque forme que ce soit et sans aucune fédération avec la Wallonie; — l'annexion de la Flandre française.

« Jong Vlaanderen » se réclamait du pangermanisme et du pannéerlandisme et recherchait comme seul appui le concours des Puissances centrales.

Tout membre signait la déclaration suivante : « Je soussigné, estime que la création d'un Etat flamand indépendant est la meilleure solution et la seule souhaitable de la question flamande. »

Le Comité Central de « Jong Vlaanderen » était placé sous la présidence d'honneur du Docteur EUGENE VAN OYE, d'Ostende, et du pasteur hollandais DOMELA NIEUWENHUYS de Gand. Le président effectif en était : W. DEVREESE, professeur à l'Université de Gand et qui fut président du Conseil de Flandre; MM. A. BRYNS, F. BOGAERT et H. SCHUERWEGEN étaient membres du Comité Central.

(1) « Association Générale Néerlandaise » qui a son siège à La Haye et des filiales dans de nombreuses villes de Hollande, de Belgique et de l'Afrique du Sud.

« Jong Vlaanderen » possédait une série de sections : la Section de Bruxelles, présidée par A. BRYs et F. BOGAERTS, ainsi que les Sections de Hal, Vilvorde, Louvain, Tirlemont, Leeuw-Saint-Pierre, Anvers, Malines, dans le Gouvernement général.

Pour la zone des armées, la Section de Gand était la principale. Son comité était formé comme suit :

Président : le pasteur protestant hollandais DOMELA NIEUWENHUYs; secrétaires : EGGEN, professeur à l'Université flamande de Gand, et GODEE MOLsBERGEN, professeur hollandais de l'Université flamande; trésorier : le D^r DUMON, tous trois membres du Conseil de Flandre.

Ces différentes sections comportaient en moyenne 30 à 200 membres.

L'influence de « Jong Vlaanderen » sur la politique du Conseil de Flandre fut considérable. En rapport étroit avec l'autorité allemande, les dirigeants de « Jong Vlaanderen » prétendirent exercer la tutelle sur le Conseil de Flandre.

Il est certain que cette puissante société fut aidée directement par l'Allemagne. La preuve en est que le tract publié pour le recrutement des membres fut imprimé à Berlin.

Le 7 décembre 1916, donc peu avant la fondation du Conseil de Flandre, le Comité de « Jong Vlaanderen » écrit au général VON HINDENBURG la lettre ci-dessous :

« A Son Excellence le général VON HINDENBURG,

» EXCELLENCE,

» C'est avec la plus grande joie et le plus grand enthousiasme que les Flamands d'ici ont appris la nouvelle de la chute de Bucarest.

» L'éclatante victoire des Puissances Centrales constitue la preuve de la victoire finale de l'Allemagne qui délivrera aussi les Flamands à tout jamais des chaînes de toute oppression, l'oppression belge incluse.

» Gand, le 7 décembre 1916. »

(Suivent les signatures des membres du Comité.)

Le 13 Janvier 1917, une adresse fut envoyée par « Jong Vlaanderen » au Maréchal VON HINDENBURG en ces termes :

« EXCELLENCE,

» Profondément ému par les admirables faits de guerre que l'armée allemande, en concours avec ses alliés, vient de nouveau d'accomplir en Wallachie, le mouvement national « Jeune Flandre » se sent obligé d'exprimer à Votre Excellence, Commandant en chef, ses sincères remerciements et de lui rendre hommage.

» Ce nous est un devoir à nous en tant que Flamands, en tant que Néerlandais du Sud, en tant que fraction de la race germanique, de communiquer à Votre Excellence combien nous nous réjouissons des grands événements qui se passent dans l'Est.

» En écrasant les ennemis de l'Allemagne dans l'Est, vous préparez la route qui mène à la victoire dans l'Ouest... »

(Signé) Le Comité : DOMELA NIEUWENHUYs (Hollandais); Prof. J. EGGEN; Prof. GODEE MOLsBERGEN (Hollandais); D^r DUMON; D^r VAN OYE.

B. — Jong Vlaanderen depuis la Fondation du Conseil de Flandre

(D'après les Archives du Conseil de Flandre)

Cette lettre précède de quelques jours la création du Conseil de Flandre qui eut lieu le 4 février 1917.

A la séance du Conseil de Flandre du 29 juillet 1917, il est signalé que « Jong Vlaanderen » a écrit à RUPPRECHT DE BAVIERE pour réclamer l'annexion de la Flandre à l'Allemagne.

Plus tard, nous voyons que « Jong Vlaanderen » est en rapports constants avec le D^r OSSWALD (voir lettre de celui-ci du 5 juin 1918), et avec GERSTENHAUER (voir lettre du 24 mai 1918), etc.

Dès le 3 mai 1917, d'ailleurs, « Jong Vlaanderen » s'adressait directement au Gouverneur Général VON FALKENHAUSEN, pour lui exposer son programme : « Seules la mort de la Belgique et la renaissance de la Flandre comme Néerlande du Sud donneront à l'Allemagne la garantie de posséder à l'Ouest un solide boulevard contre l'agression de la France et de l'Angleterre dans l'avenir » (1).

C'est au cours de différents congrès que fut établi le programme de « Jong Vlaanderen ».

Le 31 août 1917, un congrès général eut lieu à Anvers qui établit définitivement l'association.

Un second congrès fut organisé les 27 et 28 avril 1918 à Bruxelles, à la suite duquel une série de motions furent envoyées à la Commission des Fondés de Pouvoir, demandant que l'indépendance de la Flandre, proclamée le 22 décembre 1917 par le Conseil de Flandre, soit confirmée par les Puissances Centrales; que les administrations communales et provinciales soient livrées aux activistes; que la Rijkswacht (gendarmerie flamande) soit organisée sans retard et que la Flandre française ainsi que Dunkerque soient jointes aux provinces flamandes de Belgique pour constituer l'Etat souverain et indépendant de Flandre.

En outre, la flamandisation immédiate des jardins d'enfants de Bruxelles, tant dans les écoles libres qu'officielles, était réclamée, ainsi que la destitution du Conseil communal de Bruxelles et son remplacement par des activistes énergiques.

Un troisième congrès eut lieu à Gand, les 15 et 16 juin 1918.

L'activité des sections de Bruxelles et de Gand ne se démentit pas un seul instant.

« Jong Vlaanderen » eut une politique très nette à côté de celle du Conseil de Flandre et nous signalerons à titre exemplatif qu'à une réunion du Comité de Bruxelles, le 16 juin 1918, l'ordre du jour comportait notamment : « Appel à la désertion au Front belge ».

« Jong Vlaanderen » avait été fondé par un pasteur protestant. En outre, à sa tête se trouvaient deux anticléricaux notoires, EGGEN et BRYS. Le mouvement activiste se recrutant en grande partie parmi les catholiques, il s'ensuivit une lutte très vive entre « Jong Vlaanderen » et les principaux organismes activistes catholiques.

« Vrij Vlaanderen », la grande association activiste catholique, ne cessa notamment de lutter contre « Jong Vlaanderen ».

De même les « Groeningerwachten » contribuèrent beaucoup à diminuer l'influence de « Jong Vlaanderen ».

Lors des élections pour les Conseils Provinciaux et pour le Conseil de Flandre qui eurent lieu aux mois de janvier et février 1918, un conflit aigu éclata entre « Vrij Vlaanderen », représenté par VAN DEN BROECK, l'un des principaux membres du Conseil de Flandre, et « Jong Vlaanderen », représenté par BRYS.

Signalons que TACK adhéra au groupe « Jong Vlaanderen ».

Officiellement le Conseil de Flandre se montra toujours hostile aux personnalités qui dirigeaient cette association.

C'est ainsi que, malgré ses demandes réitérées, « Jong Vlaanderen » ne put jamais obtenir que de très minimes subsides du Bureau de Propagande, notamment 500 francs en mai et 550 francs en juillet 1918. (Voir III, 2^{me}, 2.)

(1) Voir le texte complet de cette lettre, p. 77.

Il faut remarquer néanmoins que le programme politique de « Jong Vlaanderen » gagna de plus en plus d'importance au sein du Conseil de Flandre et finit en réalité par s'imposer à la grande majorité des membres de celui-ci.

Dès le mois de janvier 1918, « Jong Vlaanderen » était officiellement représenté au Conseil de Flandre par 29 députés, parmi lesquels plusieurs Fondés de Pouvoir, notamment : BRYNS, JONCKX, BRULEZ, VERNIEUWE, VERHEES, TACK et DE DECKER.

(Les archives de « Jong Vlaanderen » renseignent tous les membres du Comité ainsi que 243 membres de la Section de Bruxelles.)

VRIJ VLAANDEREN (FLANDRE LIBRE)

A côté du groupe « Jong Vlaanderen », officiellement neutre, se constitua en mai 1917 l'association « VRIJ VLAANDEREN ».

Celle-ci, au point de vue politique, avait le même but que « Jong Vlaanderen », c'est-à-dire la création d'un Etat souverain de Flandre. Elle se distinguait de « Jong Vlaanderen » parce qu'elle était une association confessionnelle.

Son Comité central général était établi à Bruxelles, sous la présidence de J. LAMBRICHTS, membre du Conseil de Flandre.

« Vrij Vlaanderen » synthétise le mouvement démocrate-chrétien activiste.

Malgré les nombreuses tentatives faites, elle ne put amener les syndicats chrétiens à adhérer à son action.

Sans posséder un nombre considérable de sections (nous n'en trouvons qu'à Bruxelles, 200 membres; Uccle, 36 membres; Denderleuw, 230 membres), « Vrij Vlaanderen » étendit son influence sur tout un groupe de sociétés activistes catholiques dont les principales furent : « Eigenleven », de Termonde et le « Kring van Katholieke Vlamingen » de Turnhout.

A la différence de « Jong Vlaanderen », « Vrij Vlaanderen » possédait à côté de son programme politique un programme social qui se confond exactement avec le programme des démocrates-chrétiens.

Il ne semble pas que l'influence de « Vrij Vlaanderen » soit parvenue à contrebalancer celle de « Jong Vlaanderen ».

Au mois de janvier 1918, « Vrij Vlaanderen » était représenté au Conseil de Flandre par treize députés.

(Les archives renseignent les noms de 460 membres de « Vrij Vlaanderen ».)

DEUTSCH-FLAMISCHEN GESELLSCHAFT (Société Germano-Flamande.)

Le 21 mars 1917, le président du Conseil de Flandre informe le Bureau de la création d'une association allemande constituée à DUSSELDORF dans le but de faciliter les rapports entre Allemands et Flamands.

Dans la suite, une société identique sera constituée à BERLIN; ces deux associations combinées, formeront la « Deutsch-Flämische Gesellschaft ».

Nous avons peu de renseignements sur la société de Berlin. En revanche les archives du Conseil de Flandre contiennent des pièces nombreuses relatives à l'association de Dusseldorf.

Celle-ci commença à manifester son activité en janvier 1918. Le but de la société était :

- 1° D'organiser la propagande en faveur de l'activisme parmi les ouvriers déportés flamands sur le Rhin et parmi les ouvriers flamands qui y travaillaient volontairement;
- 2° De procurer des ouvriers spécialistes à l'Allemagne.

Le Comité de cette association était composé d'Allemands : le justizrat HATZFELD, président, et l'avocat STOCKY, secrétaire général. A côté de ceux-ci se trouvait un secrétaire flamand : MUES.

Moyens d'action :

La société organisa des filiales à DUISBURG, ESSCHEN, BOCHUM, DORTMUND, COLOGNE, DUSSELDORF, HAMBORN, OBERHAUSEN, RECKLINGHAUSEN.

Dans chacune de ces filiales, un secrétaire flamand fut chargé d'établir les rapports entre les comités allemands et les ouvriers flamands, c'est-à-dire, de chercher à capter la bienveillance des ouvriers en intervenant auprès des patrons qui les employaient pour faire améliorer leur logement, leur nourriture, etc.; en organisant pour eux des salles de lecture où leur étaient exclusivement remis des journaux activistes et des brochures de propagande envoyées par le Conseil de Flandre en organisant des « liederavonden », des soirées théâtrales, des cours et des conférences données par des activistes, notamment par M. FAINGNAERT, directeur général du Bureau de Propagande du Conseil de Flandre; R. DECLERCQ, P. TACK, membres du Conseil de Flandre.

L'action de la Deutsch-Flämische s'étendit à 57,000 ouvriers flamands environ.

Des secrétaires flamands furent établis à COLOGNE, à HAMBORN, à DUSSELDORF, à DUISBURG, à BOCHUM.

La propagande activiste du PERE STRACKE à OBERHAUSEN est à signaler tout particulièrement.

Ces secrétaires venaient généralement d'un camp de prisonniers militaires et notamment de MUNSTER où un Comité flamand avait été créé (Camp II, block 3), sous la direction du lieutenant allemand Flamenoffizir MOCKEL. Dans ce camp avait été organisé un théâtre pour prisonniers, une bibliothèque de propagande activiste et une école flamande. Le secrétaire touchait un traitement de 250 marks par mois.

Finances :

La société jouit d'un **subside de deux mille marks par mois** envoyé par le Comité Central de Propagande du Conseil de Flandre. Ce subside fut envoyé régulièrement depuis le mois de janvier 1918.

En juin 1918, elle obtint un subside spécial de 5,625 francs. (Voir III, 1^{re} section, 34.)

Rapports

Des rapports furent présentés régulièrement à M. FAINGNAERT. Le dernier date du 7 septembre 1918. Ils exposent l'Œuvre de propagande faite parmi les ouvriers, mais l'intérêt principal du dossier réside dans la correspondance échangée entre M. STOCKY et M. FAINGNAERT dont nous donnons ci-dessous un résumé :

Correspondance entre STOCKY, Secrétaire de la Deutsch-Flämischen Gesellschaft, et FAINGNAERT, Directeur du Bureau Central de Propagande, relative à l'organisation de bureaux d'embauchage d'ouvriers pour l'Allemagne (1).

4 janvier 1918. — STOCKY signale la visite de membres du Conseil de Flandre à Dusseldorf où TACK et BORMS firent des conférences. Cette lettre indique que le but de la société est de gagner les ouvriers à la culture germanique : « Vom Lateinertum zum Germanentum zurück zuge winnen. » Il y a cinquante mille ouvriers flamands travaillant sur le Rhin.

Propose la création de filiales et demande une subvention de 2,000 francs par mois.

18 janvier 1918. — La semaine prochaine, le secrétaire flamand MUES ira à Bruxelles pour organiser des « Arbeiterberatungsstellen » (c'est-à-dire des bureaux d'embauchage pour ouvriers flamands).

(1) Photographie de la lettre de la Deutsch-Flämischen Gesellschaft, du 26 février 1918, en Annexe.

4 février 1918. — STOCKY a obtenu de la Métallurgie Jonas et Blum un subside de 1,000 francs pour l'organisation de bureaux d'embauchage; il fait savoir qu'il a écrit à M. SCHAIBLE, président de l'Administration Civile allemande en Flandre, pour lui demander d'obtenir de l'Industrie-Burö (1) que les ouvriers flamands qui seraient engagés par ces bureaux d'embauchage soient dirigés sur les localités de leur choix.

11 février 1918. — Lettre de remerciement parce que FAINGNAERT a si bien aidé MUES dans ses démarches à Bruxelles pour la création des bureaux d'embauchage.

15 février 1918. — Le Dr OSWALD a annoncé l'envoi de brochures de propagande; celles-ci ne sont pas encore arrivées.

Les bureaux d'embauchage sont déjà installés à Anvers et à Bruxelles.

18 février 1918. — Le professeur LAMBRICHTS, membre du Conseil de Flandre, qui a entrepris à Bruxelles l'organisation du bureau d'embauchage, ne viendra-t-il pas à Dusseldorf? Insiste pour que ces bureaux d'embauchage soient rapidement mis en activité.

18 février 1918. — Lettre de SCHAIBLE, chef de l'Administration Civile, disant que l'Industrie Burö tâchera de diriger les ouvriers flamands recrutés par le bureau d'embauchage du Conseil de Flandre, sur les endroits demandés (ce sont les endroits où existent des secrétariats flamands de propagande activiste).

Mais en tous cas, l'Industrie-Burö doit se soumettre aux injonctions de la *Kriegsamt* pour faire face aux nécessités de main-d'œuvre là où elles existent.

22 février 1918. — STOCKY insiste pour que le bureau d'embauchage soit ouvert.

23 février 1918. — Le Kriegsamt demande d'urgence 200 travailleurs spécialistes; il faut donc que le Conseil de Flandre s'occupe de les procurer par ses bureaux d'embauchage à l'Industrie-Burö.

26 février 1918. — Le nom envisagé par MUES dans sa conversation avec FAINGNAERT pour ces bureaux d'embauchage: « Arbeidsbeurzen » n'est pas bon, il dit trop clairement les choses; il faut par exemple: « Raadplegingen voor Vlaamsche werklieden ». On y donnerait des conseils aux ouvriers, on obtiendrait pour eux des grâces, des remises de peines (sauf celles qui auraient été prononcées pour des actes hostiles à l'Allemagne), on gagnerait ainsi leur confiance et on pourrait alors plus facilement les embaucher au service de l'Allemagne.

11 mars 1918. — Lettre au professeur LAMBRICHTS pour qu'il fasse d'urgence ouvrir les bureaux.

23 mars 1918. — Le Bureau s'occupe de se mettre en rapport avec une société allemande pour créer un film de propagande: « De Leeuw van Vlaanderen ».

28 mars 1918. — STOCKY insiste pour que les meilleurs ouvriers flamands (et non des ouvriers inexpérimentés) soient envoyés à Dusseldorf. Propose de faire donner par l'industrie allemande au bureau d'embauchage une prime par tête d'ouvrier recruté.

Demande à FAINGNAERT de s'occuper de ces bureaux si LAMBRICHTS ne peut le faire.

10 juin 1918. — Demande à FAINGNAERT de faire une conférence aux ouvriers démocrates-chrétiens, annonçant que deux ouvriers, pris dans le parti démocrate-chrétien, sont adjoints au Comité.

12 septembre 1918. — Lettre écrite par le Directeur général du « Secrétariat flamand » au Regierungsrat GERSTENHAUER (de l'Administration Civile) pour lui transmettre, sur sa demande, le dossier de la société. Ce dossier est renvoyé le 14 septembre 1918.

(1) L'Industrie-Burö est l'organisme institué en Belgique pour diriger les ouvriers belges vers l'Allemagne.

NATIONALISTISCHE BOND (LIGUE NATIONALISTE)

Le « Nationalistische Bond » se forma à Gand dans le but d'**organiser secrètement un parti nationaliste flamand** en créant des groupes d'arrondissements, de cantons et de communes qui chercheraient à noyauter tous les partis politiques pour les orienter vers l'indépendance absolue de la Flandre érigée en Etat souverain.

Le « Nationalistische Bond » fut la mieux organisée de toutes les sociétés activistes. Au 1^{er} juin 1918, elle comptait 4,236 membres (dont 756 membres secrets). Parmi ces membres l'on relève : 1,949 ouvriers, 890 intellectuels, 450 commerçants et 96 paysans.

L'association était dirigée par un Comité central siégeant à Gand.

En fait, son organisation ne dépassa pas Gand et l'arrondissement de Gand, mais elle y fut excessivement complète.

Cette association neutre comportait au sein de son Comité central, un Comité de propagande présidé par JEAN WANNYN, Directeur de l'English Club. Le secrétaire en était ARTHUR VAN GLABEKE, membre du Gouwraad de la Flandre Orientale.

L'action de ce Comité de propagande fut extrêmement considérable. Presque tous les meetings organisés à Gand, le furent à son intervention.

En outre, le « Nationalistische Bond » comprenait un Corps de musique nationaliste, une Association de Femmes Nationalistes, une Ligue Scolaire, une Société de gymnastique, un Cercle d'études, un Chœur de femmes, une salle de lecture, un journal hebdomadaire « De Vlaamsche Smeder » (Le Forgeron flamand), dirigé par MARCEL MINNAERT. Enfin, elle avait jeté les bases d'une Banque de Commerce à laquelle devaient adhérer 150 membres fondateurs.

Le « Nationalistische Bond » se donnait à Gand comme le plus fidèle soutien du Conseil de Flandre dont il admettait la politique et les directives.

Il prit une part active dans la lutte contre les anti-activistes. Son programme stipulait, d'ailleurs, qu'elle combattait « tout corps ou personne constituant un danger pour l'Etat flamand et prenait toutes mesures qui pouvaient tendre à l'anéantissement de l'influence de tous les ennemis de l'Etat de Flandre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ».

Les archives très bien tenues de cette société donnent la liste complète de tous ses membres.

LA « NATIONALISTISCHE VOORWACHT » (AVANT-GARDE NATIONALISTE)

La « Nationalistische Voorwacht » était une **jeune garde nationaliste**, fondée à Gand le 10 mars 1918.

Très solidement organisée, elle comptait dix sections dans la ville de Gand, avec 1,042 membres, et était présidée par le journaliste J. VAN DER MEULEN, membre du Gouwraad.

Elle constituait en réalité une jeune garde du « Nationalistische Bond ».

Son rôle consistait principalement à organiser les cortèges de propagande et à assurer la sécurité des meetings et réunions publiques.

Ses archives nous renseignent sur tous les dirigeants de ses différentes sections.

LA « GROENINGERWACHT » (GARDE DE GRONINGUE)

La « Groeningerwacht » (Garde de Groningue) fut constituée à Anvers en 1909. Elle n'était affiliée à aucun parti politique et avait pour but le développement du mouvement flamand.

La « Groeningerwacht » et toutes ses sections se rallièrent à l'activisme.

Nous les voyons notamment s'adresser, le 18 mars 1917, au **Gouverneur Général allemand, comme « Jong Vlaanderen »** et comme différents autres groupements activistes,

pour lui demander de hâter le développement de la politique séparatiste flamande et pour attirer son attention sur la nécessité de ne pas faire une politique exclusivement cléricale.

Dans une série de meetings, notamment lors des meetings du mois de juillet organisés à CONTICH, les « Groeningerwachten » votèrent une série de motions « réclamant la flamandisation intégrale de l'enseignement, de l'administration et de la justice, et demandant une action internationale pour assurer les droits de la Flandre ».

La politique des « Groeningerwachten » ne procéda pas d'un plan général. Suivant les sections, les « Groeningerwachten » prenaient tantôt une attitude favorable à l'activisme catholique, représenté par « Vrij Vlaanderen », tantôt au contraire elles prenaient parti pour « Jong Vlaanderen ». C'est ainsi qu'en juillet 1917, au cours d'une réunion générale des sections des « Groeningerwachten », « Vrij Vlaanderen » fut très vivement prise à partie. On lui reprochait de faire une politique secrète dans le but de favoriser exclusivement les représentants de l'activisme catholique. Cette intervention amena un conflit entre les « Groeningerwachten » et le Conseil de Flandre.

Les « Groeningerwachten » possédaient un nombre considérable de sections, notamment à ANVERS, BERCHEM, BORGERHOUT, BRUXELLES, GAND, HAL, HASSELT, HOBOKEN, LIERRE, MALINES, MERXEM, COURTRAI, SAINT-NICOLAS, SAINT-TROND, TIRLEMONT, TURNHOUT, WETTEREN, BOOM, WILLEBROECK, RUPELMONDE, BRUGES, etc.

Ces sections ne comptaient pas en général un très grand nombre de membres.

Les archives du Conseil de Flandre renseignent que le nombre des membres variait de 10 à 220.

Outre les Comités de toutes les sections, les noms de 678 membres des « Groeningerwachten » sont recueillis dans les archives.

LES « VLAAMSCHE VOORWACHTEN » (AVANT-GARDES FLAMANDES)

Les « Vlaamsche Voorwachten » furent fondées à Anvers.

Leur but était la création d'un libre Etat de Flandre, le suffrage universel pur et simple à vingt et un ans, l'expropriation des grandes propriétés moyennant indemnité et la répartition de la terre entre les paysans qui paieraient par annuités, la réforme des baux à ferme, des lois sur la plus-value du sol assurée aux cultivateurs, sur la durée du travail, sur la pension ouvrière, sur les congés d'ouvriers, ainsi que la remise par l'Etat d'un lopin de terre et d'une maison à tous les citoyens, ceux-ci pouvant en payer le prix par annuités.

Les Avant-Gardes, outre leur programme politique radical, défendaient donc une politique démocratique très avancée.

Elle était constituée de compagnies, chaque section formant une compagnie d'un nombre illimité.

Les compagnies étaient divisées en pelotons de 32 hommes chacun, chaque peloton formant deux sections de 16 hommes sous la direction d'un chef de section et d'un chef de compagnie.

L'organisation d'un service de transport était prévue ainsi que l'armement des sections et des pelotons.

Le 11 août 1918, une réunion fut convoquée à Anvers de tous les délégués des Avant-Gardes établies dans le Gouvernement général.

A cette réunion, les Avant-Gardes de BRUXELLES, LOUVAIN, TURNHOUT, SAINT-NICOLAS, TAMISE, LIERRE, MALINES, VILVORDE, KONTICH, HEMIXEM, NIEL, HOOGSTRAETEN, RYCKEVORSEL, MERXPLAS, VEERLE, DIEST, AERSCHOT, HASSELT et ANVERS déclarèrent former la **Ligue des Avant-Gardes du Nord**.

Il fut également décidé que les « Avant-Gardes », organisées dans la zone des étapes, constitueraient la **Ligue des Avant-Gardes du Sud**.

Les archives du Conseil de Flandre ne nous donnent pas d'indication sur le nombre des membres de cette **société de préparation militaire**.

**« VLAAMSCHE ARBEIDERSGEMEENSCHAP »
(ASSOCIATION OUVRIÈRE FLAMANDE)**

Ce groupement est né à MERXEM de l'action du secrétariat économique flamand. Son Comité central était placé sous la présidence de K. WATERNAUX, membre du Conseil de Flandre, président du Comité de Propagande d'Anvers.

Son programme était à la fois politique et économique.

Outre l'important groupement de MERXEM qui groupa 3,000 membres et qui disposa d'un budget mensuel de 2,000 francs, les sections d'EECKEREN, de BORGERHOUT, BERCHEM, BODEGEM-SAINT-MARTIN (59 membres), ANDERLECHT (270 membres) et VILVORDE (50 membres) furent très actives.

Il semble qu'il ait existé également des sections à HEMIXEM, SCHOOTEN, WYNEGHEM, HERENTHALS, TURNHOUT, GAND, BRUXELLES, LOUVAIN et HASSELT.

Les statuts de ces groupements ouvriers placent en premier ordre la défense de leurs intérêts matériels, c'est-à-dire l'organisation d'une Bourse de travail et de coopératives pour faciliter l'alimentation de la classe ouvrière.

Le programme politique vient ensuite; il comporte la **constitution d'un Etat indépendant de Flandre**.

L'autorité allemande attachait une grande importance au succès du mouvement. C'est ainsi qu'une lettre d'OSWALD du 28 septembre 1918 nous apprend que l'autorité allemande est disposée à accorder un subside de 5,000 francs pour la constitution d'un groupement ouvrier activiste à Bruges.

Il semble que, seule, la section de MERXEM ait obtenu un réel succès. Celui-ci est dû, non pas à son action politique, mais à son action économique. Les avantages matériels et alimentaires qu'elle parvint à faire accorder à ses membres lui amenèrent l'adhésion de 3,000 ménages. Elle obtint à partir du mois d'août 1918 un subside de 1,000 francs par mois du Comité Central de Propagande.

**« VOLKSOPBEURING »
(RELEVEMENT DU PEUPLE)**

« Volksopbeuring » fut un des organismes les plus puissants de l'activisme.

Constituée à COURTRAI, en 1915, sous forme de société coopérative au capital initial de 30,000 francs, « Volksopbeuring » était placée sous la présidence générale de L. MEERT. Son Comité exécutif était présidé par K. ANGERMILLE, tous deux membres influents du Conseil de Flandre.

Aux termes de ses statuts, son but était exclusivement le relèvement moral et matériel du peuple flamand.

Elle organisa 70 sections, moitié dans la zone des étapes, moitié dans la zone du Gouvernement.

Dès le mois de décembre 1917, elle se fit accorder par le Bureau Central de Propagande un subside mensuel de 7,500 francs. (Voir III, 2^e section, n^o 2; III, 1^{re} section, n^o 16.)

« Volksopbeuring » fut en réalité une filiale du Comité Central de Propagande du Conseil de Flandre. La correspondance suivie entre ces deux organismes l'établit principalement en ce qui concerne la propagande activiste.

Toute une série d'œuvres furent organisées par « Volksopbeuring » :

- 1^o Protection de l'enfance, goutte de lait, crèche, soupes scolaires, jardins d'enfants;
- 2^o Alimentation et vêtements;
- 3^o Bourses de travail;
- 4^o Caisse d'épargne;
- 5^o Banques de secours;
- 6^o Assistance discrète;
- 7^o Secours aux invalides de guerre;
- 8^o Secours pour dommages de guerre;

9° Orphelins de la guerre;

10° Education populaire (« Volksontwikkeling », conférences et réunions, organisation de sections artistiques, etc.);

11° Secours aux régions dévastées.

Une division spéciale intitulée SOLDATENTROOST (Consolation aux soldats) organisa quatre Œuvres pour :

1° L'envoi de paquets aux prisonniers;

2° L'envoi de lettres;

3° Un Bureau de renseignements;

4° L'envoi de livres, chansons, etc.

« Soldatentroost » toucha un subside mensuel de 4,000 francs qui vint s'ajouter au subside de 7,500 francs versé mensuellement à « Volksopeuring ».

Le but de « Volksopeuring » était de fortifier le mouvement activiste en lui donnant une base d'intérêt matériel.

Le fait nous est démontré notamment par une lettre demandant des subsides à l'autorité allemande et dans laquelle nous lisons : « Par nos secours aux prisonniers de guerre nous avons obtenu des renseignements sur les soldats du front » (lettre n° 666). Et d'autres lettres, notamment les documents G. 1341 et 1665, établissent que **les renseignements recueillis sur les soldats du front n'ont d'autre but que l'organisation de la désertion.**

L'influence de BORMS sur « Volksopeuring » fut considérable. Plusieurs fois il fut fait appel à lui pour assurer la cohésion et la discipline au sein de ce vaste organisme.

« Volksopeuring » obtint le droit d'organiser des magasins de vivres. Rien que pour la province d'Anvers, 63 magasins furent créés dans l'arrondissement d'Anvers; 40 dans l'arrondissement de Malines; 54, dans celui de Turnhout; 14 dans celui de Saint-Nicolas, sous la surveillance générale de L. STEVENS.

On comprend que ces magasins ne pouvaient fonctionner qu'avec l'appui direct de l'autorité occupante. Celle-ci concédait notamment aux magasins de « Volksopeuring » le monopole de la vente du sel et des allumettes (voir Commission des Fondés de Pouvoir du 14 mars 1918). En outre à la même date, elle leur accordait 5,000 kilos de tabac.

Peu après, « Volksopeuring » fut chargée de la répartition du beurre à Malines, mais cette mission lui fut retirée au dernier moment, ce qui provoqua de vives protestations de la part de la Commission des Fondés de Pouvoir.

Le budget de « Volksopeuring » était établi de commun accord entre les autorités activistes et allemandes. (Voir séance de la Hauptkommission du 14 mars 1918.)

Peu à peu l'influence de « Volksopeuring » devint si considérable qu'elle prétendit se faire attribuer le droit de distribuer dans tout le pays les vivres indigènes, mission qui était dévolue jusque là aux pouvoirs communaux. Il va de soi que « Volksopeuring » envisageait cette distribution de vivres comme un moyen de pression politique. Aussi devant l'indignation que pareille mesure provoqua dans l'opinion publique, **les ambassades d'Espagne et de Hollande intervinrent et prièrent le gouvernement allemand de ne pas tolérer la distribution des vivres indigènes par « Volksopeuring »** parce que cette organisation faisait de la politique dans la répartition des vivres.

Le Gouvernement général allemand céda.

Les protestations des ambassades d'Espagne et de Hollande furent vivement discutées à la séance du 13 août 1918 du Bureau du Conseil de Flandre où VAN DEN BROECK proposa une motion aux termes de laquelle l'Etat de Flandre ne pouvait continuer à considérer l'Espagne et la Hollande comme puissances amies. Cette motion ne fut pas votée, grâce à l'intervention de DE CLERCQ.

A côté de la puissante organisation économique de « Volksopeuring », il faut citer l'œuvre très importante organisée en son sein : VOLKSONTWIKKELING.

Cet organisme était placé sous la présidence de P. TACK, assisté de A. PEEREMANS, faisant les fonctions de secrétaire. (Voir rapport de P. TACK du 18 mai 1918.)

« *Volksontwikkeling* » touchait un subside mensuel de 1,250 francs par mois depuis décembre 1917, ce qui porte le subside mensuel donné à « *Volksofbeuring* » et à ses sous-sections, à 12,750 francs par mois.

« *Volksontwikkeling* » publiait un bulletin dirigé par A. PEEREMANS, possédait une bibliothèque de 1,500 livres, placée sous la direction de K. ANGERMILLE, un club de lecture sous la direction du baron V. H... et du docteur LAMBRECHT, une ligue d'acheteurs qui fournissait à ses membres du savon, du tabac, du fil, du gruau d'avoine et de la farine d'orge à des prix extrêmement avantageux. Tant d'adhérents s'inscrivirent à cette ligue d'acheteurs qu'il fallut arrêter l'inscription de nouveaux membres.

Le 18 mai 1918 eut lieu l'inauguration du nouveau local de « *Volksofbeuring*, » 3, rue de Spa, à Bruxelles. On y trouva réunies à cette occasion toutes les œuvres de « *Volksofbeuring* » et de « *Volksontwikkeling* » : l'Assistance discrète, la Maternité et la Crèche, l'Assistance médicale, la Bibliothèque, le Salon de lecture, le Comité de « *Soldatentroot* », le service des paquets à envoyer aux soldats, etc.

En parcourant les archives de « *Volksofbeuring* » on se rend compte qu'à côté de l'œuvre essentielle qui consistait à attirer à l'activisme un grand nombre de membres en leur accordant des avantages matériels, les œuvres de développement intellectuel et les œuvres de secours constituaient surtout une façade. En effet, l'Assistance discrète, pour les mois de mars, avril et mai 1918, n'a distribué que fr. 1.548,75; le Service des paquets n'a envoyé, aux prisonniers de guerre, pendant tout le mois de mars, que 170 paquets d'une valeur de 634 francs et pendant le mois d'avril, 43 paquets d'une valeur de 407 francs.

Au contraire, les œuvres offrant des avantages économiques aux membres amenèrent à « *Volksofbeuring* » 25,000 membres payants.

Enfin, « *Volksofbeuring* » forma le projet de créer à Bruxelles une Université populaire divisée en trois sections : la première section comporterait la préparation à l'enseignement supérieur; la seconde section, la préparation au commerce et aux fonctions administratives; la troisième devait s'occuper de l'organisation de leçons et de conférences.

Ce projet ne fut jamais mis à exécution. Le Conseil d'administration et tous les directeurs furent nommés, mais n'entrèrent jamais en activité.



Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre en Belgique

LES ARCHIVES
DU
CONSEIL DE FLANDRE
(RAAD VAN VLAANDEREN)

PUBLIÉES PAR LA
LIGUE NATIONALE POUR L'UNITÉ BELGE



BRUXELLES
ANC. ÉTABL. D'IMPR. TH. DEWARICHET
RUE DU BOIS-SAUVAGE, 16